



COMPTE RENDU DU CDAS DU 18 JUIN 2024

A l'ouverture de la séance, la CGT Finances a lu la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Président,

L'abstention et l'extrême droite ont atteint un record lors des élections européennes de ce 9 juin.

Cette tendance est à l'œuvre dans toute l'Europe mais la France est le pays dans lequel les listes d'extrême droite font le score le plus élevé et progressent le plus.

Emmanuel Macron en porte la première responsabilité, lui qui a banalisé les thèses du Rassemblement National et qui mène une politique sociale violente. En décidant d'organiser des élections législatives en trois semaines, il joue à nouveau avec le feu.

C'est avec une énorme colère que la CGT accueille ces résultats alors qu'elle alerte, en vain, depuis des années sur les dangers d'une politique austère et maltraitante.

Il y a 84 ans jour pour jour, le Général De Gaulle a appelé les Français à se lever et à s'unir en ces termes : « le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? NON ».

Avec un niveau de vie qui se dégrade, les fins de mois sont de plus en plus difficiles à boucler. L'inflation a été amplifiée par la spéculation sur les produits énergétiques et les denrées alimentaires. Beaucoup d'entreprises ont augmenté leurs profits sans contreparties.

La CGT Finances revendique une hausse significative et immédiate de la valeur du point d'indice, une refonte des grilles indiciaires et une revalorisation des pensions des retraités.

Concernant la protection santé complémentaire, la CGT Finances a de fortes inquiétudes sur le référencement de la mutuelle qui sera choisie et la qualité des remboursements. Ces craintes sont étayées par ce qui s'est produit au Ministère de la Transition Ecologique qui a fait le choix de rompre avec l'opérateur historique MGEN en retenant l'organisme novice ALAN qui ne propose qu'une offre numérique pour minimiser les frais de gestion sans prendre en compte les intérêts des adhérents.

Dans ce contexte difficile, la CGT Finances exige une action sociale à la hauteur des besoins de tous, actifs et retraités avec un budget calculé, a minima sur 3 % de la masse salariale des actifs et sur 3 % des pensions des retraités sans aucune réserve pour permettre à tous :

- De développer le droit aux vacances ;*
- De pouvoir se loger dignement ;*
- D'accéder à une restauration de qualité ;*
- D'augmenter la valeur faciale des titres restaurant avec une participation accrue de l'employeur ;*
- D'augmenter l'aide à la parentalité ;*
- De répondre aux demandes de prêts et d'aide des agents en difficultés.*

La CGT Finances sera toujours présente aux côtés des agents et continuera à faire des propositions pour améliorer l'action sociale.

Pour conclure, la CGT Finances se félicite du combat mené pour obtenir un poste de délégué à temps plein et de la dynamique impulsée à l'action sociale départementale depuis son arrivée. Nous souhaitons également bonne continuation à Anne-Sophie.

Sur la situation politique, le Président a invoqué son devoir de réserve. Cependant, il a réaffirmé que la Direction était particulièrement vigilante sur les risques de tensions de la part de certains usagers dans cette période.

Il reconnaît la difficulté de fonctionner avec un budget « plancher » qui nous oblige à faire des choix parfois difficiles. A cet égard, l'aménagement de l'espace restauration du SAPF sera financé par la DDFIP.

Quant à la protection santé complémentaire, la réforme initialement prévue le 1^{er} janvier 2025 est reportée au 1^{er} janvier 2026. A ce stade, la MGEFI semble bien placée.

Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX DES 04/05/2023, 09/11/2023, 14/12/2023 et 26/03/2024

Les différents procès-verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

COMPTE RENDU D'ACTIVITE DE LA DELEGATION POUR 2023

Les données fournies par le Secrétariat Général dans les documents de travail font ressortir des erreurs sur les effectifs dans notre département et donc sur le nombre de bénéficiaires de l'action sociale. De nouvelles données nous seront communiquées prochainement par le délégué.

Nous avons cependant constaté une légère augmentation du nombre d'enfants bénéficiaires en 2023 (302) contre 291 en 2022.

Concernant les aides et prêts au logement, 29 dossiers ont reçu une suite favorable contre 23 en 2022.

Concernant EPAF et les « vacances enfants », le Secrétariat Général n'a communiqué aucune information.

Pour la restauration collective, notre département n'a qu'un seul restaurant conventionné, celui de l'hôpital d'Auxerre. Certains agents en poste à la trésorerie d'Auxerre EH ont demandé à pouvoir bénéficier des titres restaurant, une réponse négative a été apportée dès lors qu'il existe une possibilité d'accéder à la restauration collective.

POINT SUR LE CREDIT D' ACTIONS LOCALES (CAL)

L'arbre de Noël se tiendra à Joigny, le budget est fixé à 10 792,75 €

La sortie à « NIGLOLAND » a été prise d'assaut et le bus complet en 48 heures. Pour rappel, à l'heure actuelle, les premiers inscrits sont les premiers retenus. Afin de ne pas pénaliser des

agents qui n'ont pas toujours leur messagerie disponible, la CGT Finances a demandé qu'il y ait un « turn-over » pour que chacun puisse participer.

Certains agents souhaitent que des sorties plus culturelles soient proposées. Un groupe de travail se tiendra afin d'étudier cette demande.

L'accueil des nouveaux agents se déroulera le 5 septembre. A l'issue du buffet organisé par la DDFIP, une visite guidée de la ville d'Auxerre sera proposée.

POINT SUR LES DEMANDES D'ACHAT DE MATERIEL ET SUR LES EQUIPEMENTS DE COIN REPAS

Le délégué à l'action sociale a fait un recensement des besoins dans les différents coins repas « officiels » du département. Deux micro-ondes ont été demandés, un pour le SIP de SENS et un pour le SIP d'AUXERRE. Un frigo sera également acheté pour le SAPF.

QUESTIONS DIVERSES

Depuis son arrivée, l'assistante sociale est beaucoup sollicitée, cela démontre le mal-être dans de nombreux services.

Des collègues se sont plaints du fonctionnement des départs en colonies de vacances et du mode d'inscription. La CGT a déjà alerté sur cette situation qui décourage les parents à envoyer leurs enfants en colonies.

Le docteur Martinot partira en retraite en fin d'année. Un remplaçant a été trouvé et une négociation est en cours pour qu'il puisse bénéficier de 160 heures pour notre département.

Le prochain CDAS se tiendra le 8 octobre 2024.

Vos représentants au CDAS de l'Yonne :

Nathalie ARNASSAND (DDFIP)

Christophe BOUDOT (Douane)

Caroline GERMAIN (DDFIP)

Charlotte PONCET (Douane)